



UNION NATIONALE DE L'APICULTURE FRANÇAISE

ABEILLES & FLEURS-LA REVUE FRANÇAISE D'APICULTURE

Paris le 10 janvier 2010

Monsieur le Député,

Au cours de l'année 2008, Monsieur François Fillon Premier Ministre, a confié au député Martial Saddier, une mission sur l'avenir de l'apiculture en France. Au terme de ses travaux, ce Parlementaire en mission a notamment préconisé la création d'un Institut Technique apicole dont nous estimons qu'il pourrait être un instrument utile pour l'ensemble de la filière apicole française.

A l'instar des autres Instituts Techniques Agricoles cet Institut Apicole doit légalement revêtir la forme d'une association agréée par arrêté des ministres de l'Agriculture et de la Recherche.

Cette structure s'avèrera ingérable, sans l'approbation de ces statuts par les grands syndicats et les organisations professionnelles apicoles.

Le projet d'intégrer au sein même des organes dirigeants de l'institut apicole, l'industrie agrochimique représentée par l'Union des Industries de la Protection des plantes (UIPP), manifeste une intention de subordination de l'abeille à la prééminence de l'agrochimie, ceci est intolérable pour les apiculteurs victimes ces dernières années des grandes intoxications pesticides.

La création d'un conseil scientifique qui disposerait de tous les pouvoirs décisionnels alors que la loi et le règlement ne lui autorisent qu'un rôle consultatif, s'accompagnerait de l'éviction systématique des chercheurs français des grands organismes publics de recherche tels que le CNRS et l'INRA qui ont mis en évidence les effets catastrophiques des pesticides pour l'abeille et les insectes pollinisateurs.

Cette éviction s'opèrerait largement au profit de chercheurs étrangers bien connus pour expliquer de façon caricaturale les surmortalités d'abeilles par l'allégation de simples mauvaises pratiques des apiculteurs français.

Vous qui êtes Elu, comprendrez qu'à l'heure où nos concitoyens portent plus que jamais à juste raison, un intérêt redoublé à la préservation de la biodiversité dont l'abeille et les apiculteurs sont des artisans majeurs, ces projets apparaissent anachroniques et totalement inacceptables.

Conçus sous des pressions lobbyistes qui doivent être déplorées, ces projets auraient paradoxalement pour objet et pour effet, sous couvert de la création d'un Institut Technique



UNION NATIONALE DE L'APICULTURE FRANÇAISE

ABEILLES & FLEURS-LA REVUE FRANÇAISE D'APICULTURE

que nous appelons de nos vœux, d'institutionnaliser les facteurs les plus graves de la dégradation de notre filière productive de miel et d'officialiser en les accréditant, les actions les plus défavorables à la biodiversité.

Connaissant tout l'intérêt que, comme citoyen et comme responsable politique, vous portez à la sauvegarde de la biodiversité, à la préservation de l'abeille et à sa fonction pollinisatrice irremplaçable, **nous vous demandons d'intervenir d'urgence et avec une extrême fermeté auprès du ministre de l'Agriculture** pour que les négociations sur la création d'un Institut Technique dédié à l'Apiculture soient reprises au plus tôt au sein du Comité présidé par Monsieur le député Martial Saddier, afin que soient redéfinis des statuts plus conformes aux exigences de notre temps, aux aspirations des apiculteurs et à l'image que la France doit donner d'elle-même.

C'est votre implication politique et personnelle qui permettra à notre pays de se doter d'un instrument efficace, indépendant et pérenne, de préservation et de développement d'une filière qui était il y a quinze ans encore la première d'Europe pour sa production de miel. Nous comptons sur votre engagement.

Veillez agréer, Monsieur le député, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Henri Clément et l'ensemble du
Bureau de l'Union Nationale de
l'Apiculture